

COMPTE -RENDU
18, 19 et 20 juin 2024

VOYAGE D'ÉTUDE

TERRITOIRES & VIEILLISSEMENT

ORGANISÉ PAR



Affilié au



Réseau Mondial de l'OMS
des Villes et des Communautés
Amies des Aînés

AVEC LE SOUTIEN



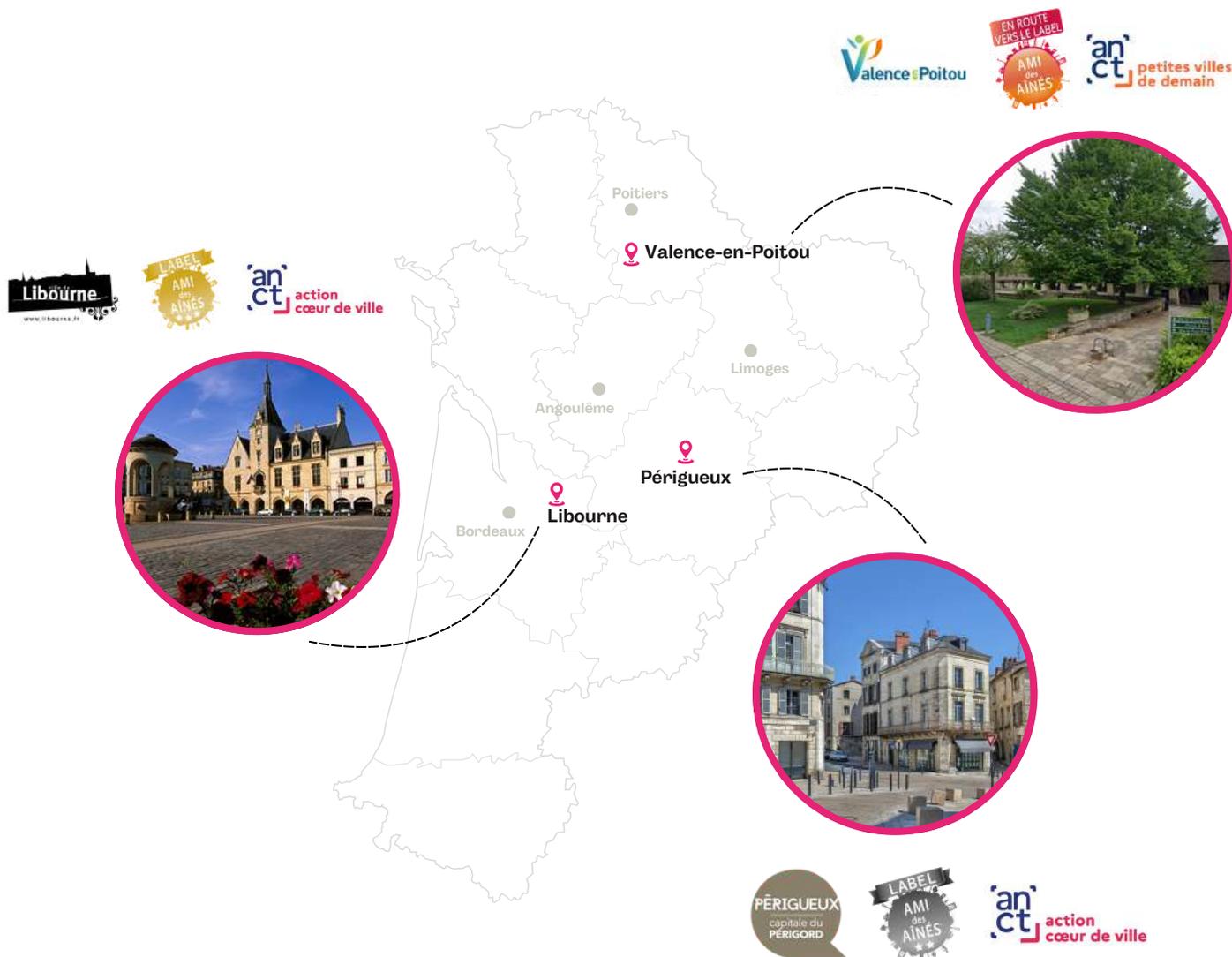
agence nationale
de la cohésion
des territoires



INTRODUCTION

Le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés a organisé, du 18 au 20 Juin 2024, un voyage d'étude « TERRITOIRES & VIEILLISSEMENT » avec le soutien de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. Plusieurs territoires d'études ont ainsi été sélectionnés, en commençant par la Ville de Périgueux en Dordogne, puis Libourne en Gironde et enfin, la Ville de Valence-en-Poitou dans la Vienne.

Au cœur des territoires, chaque participant a pu découvrir les initiatives menées en faveur de l'inclusion du vieillissement dans les politiques des territoires inscrits dans les programmes Action Cœur de Ville et Petites Villes de Demain. Ces journées ont permis aux acteurs d'enrichir leurs expertises. En voici le compte-rendu.



 TERRITOIRES
AUDACIEUX.FR

Tout le long du voyage d'étude notre partenaire TERRITOIRES AUDACIEUX était présent pour réaliser un reportage valorisant les démarches des territoires. Retrouvez-le sur notre page Youtube : [ICI](#)

Document rédigé par Hugo Renoux

Villes participantes au voyage d'étude :

- Créon (33) - Petites Villes de Demain
- Granville (50) - Petites Villes de Demain
- Miramont-de-Guyenne (47) - Petites Villes de Demain
- Royan (17)



MARDI 18 JUIN | Périgueux (24)



■ RÉCEPTION À LA MAIRIE

Pour débiter ce voyage d'étude, l'ensemble des participants a été accueilli gracieusement autour d'un café permettant un temps de présentation et d'échanges informels.

Madame la Maire de Périgueux, Delphine LABAILS, a ouvert le voyage d'étude avec quelques mots d'introduction présentant notamment la genèse de l'adhésion au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés. Madame LABAILS a abordé aussi les différents projets de la Ville de Périgueux avec une politique résolue pour les aînés dans un objectif de « bien-vivre à tous les âges à Périgueux ». Elle a aussi pu afficher sa fierté, au nom de la Ville de Périgueux, d'appartenir au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés ainsi que sa fierté de présenter le LABEL « AMI DES AÎNÉS »[®] lors de réunions, de conférences et de prises de paroles.

Suite à la prise de parole de Madame la Maire, Monsieur Emeric LAVITOLA, 1er adjoint, a détaillé les 3 projets phares de Périgueux : Ville Amie des Aînés, tout en précisant l'historique de la démarche Ville Amie des Aînés à Périgueux.

La ville de Périgueux est le chef-lieu du Département de la Dordogne, elle est aussi ville préfecture et siège de la communauté d'agglomération du Grand Périgueux. Située dans le Périgord, elle comprenait 29 255 habitants en 2020 selon l'INSEE avec 3 personnes sur 10 en moyenne âgée de 60 ans et plus. Périgueux a adhéré au RFVAA en 2021 et a obtenu le LABEL « AMI DES AÎNÉS »[®] au niveau ARGENT en 2023. La ville est lauréate du programme Action Coeur de Ville.

Ainsi, la ville a réalisé son état des lieux en 2021 et en 2022 avec une mission d'audit opérationnel référençant les différents éléments de celui-ci.

Des préconisations ont ensuite émergé dans le cadre de l'Agenda 21 de la Longévité. Puis, dans le cadre du diagnostic participatif, des réunions publiques ont permis de faire émerger la parole des habitants et potentiellement, des améliorations de leur quotidien.

Suite à ces deux étapes, 4 objectifs furent identifiés. La cité périgourdine vise donc l'adaptation du logement, la bienveillance de la ville envers les aînés, la solidarité au sein de la cité et la réussite face au défi du grand âge et de la perte d'autonomie à Périgueux.



TIERS-LIEU « L'OSTALET »

Ce tiers-lieu « l'Ostalet », la petite maison en Occitan, répond à l'objectif de création d'un lieu ressource, notamment pour les séniors. Il permet d'apporter une meilleure lisibilité de l'offre dédiée aux aînés, de favoriser les interactions sociales, de proposer des activités et des services, de réduire l'isolement, de valoriser et transmettre les compétences et savoir-faire des aînés. Ce tiers-lieu se situe à un pas d'une résidence séniors avec un espace de 180 mètres carrés en 5 espaces distincts. En effet, nous y retrouvons un espace d'accueil avec de la documentation, un espace de convivialité où les aînés peuvent discuter, faire des activités et même cuisiner ! De plus, s'y trouve un espace de détente et de lecture avec des livres de la bibliothèque communale, un espace informatique avec des tables adaptables en hauteur et inclinables et enfin, un espace dédié à la pratique d'activités physiques et sportives. Ce tiers-lieu fait l'objet d'un comité de pilotage dédié et composé d'élus, d'agents de la ville, d'agents du CCAS, d'associations et d'habitants.

Pour faire écho à la présentation théorique du tiers-lieu à laquelle les participants ont pu assister, Monsieur Emeric LAVITOLA, 1er adjoint, présenta sur site et plus en détail, le tiers-lieu. Ainsi, tous ont pu déambuler dans les 180 mètres carrés et les 5 espaces offerts par ce lieu.

Aussi, les participants ont pu faire la rencontre et discuter avec des aînés présents sur place pour échanger sur les atouts de ce tiers-lieu. Ils ont notamment pu rencontrer des aînés faisant de la couture, des puzzles, discutant, etc. Ce tiers-lieu se veut intergénérationnel, notamment lors de l'organisation d'activités pour tous les âges. Enfin, il est possible de retrouver de la documentation sur les activités et projets de la ville pour les aînés ainsi que sur les aides auxquelles ils peuvent prétendre.



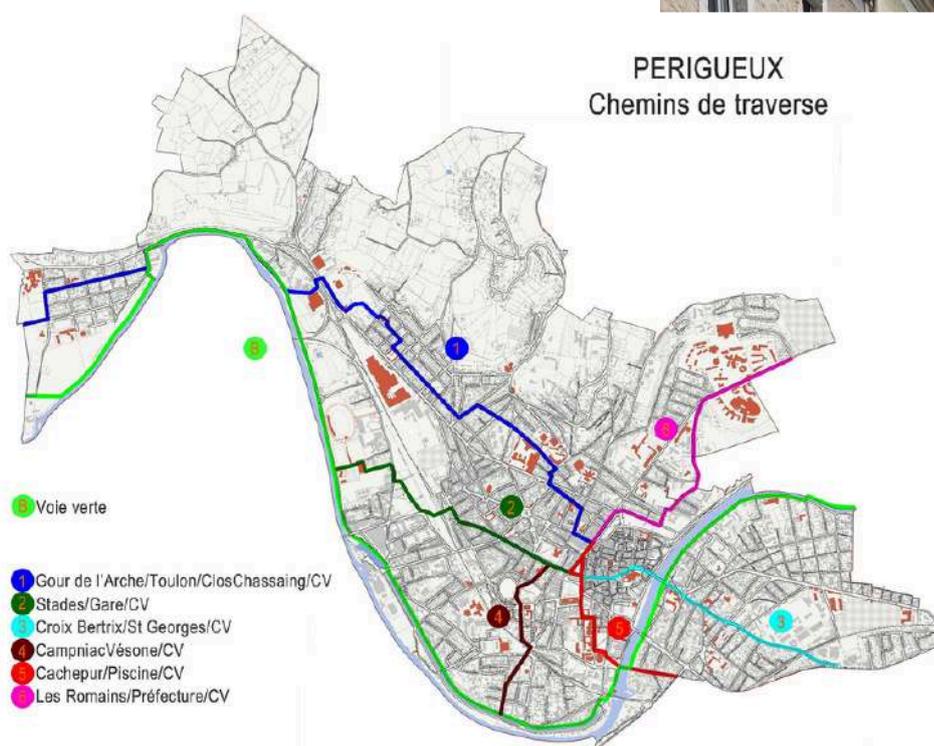
CHEMINS DE TRAVERSE

Au sens de la Ville de Périgueux, un chemin de traverse est un « parcours sans obstacle, offrant une pratique agréable de la marche à pieds pour rallier le centre-ville depuis les cœurs d'arrondissement. » Concrètement, ces chemins de traverse sont une représentation concrète de l'adaptation de l'espace urbain en faveur des personnes âgées. Ils permettent ainsi aux aînés de poursuivre un cheminement piétonnier sécurisé et adapté à leurs besoins mobilitaires. Parmi les aménagements réalisés, nous pouvons citer des trottoirs élargis, des traversées piétonnes sécurisées et abaissées, un revêtement de sol plat et non glissant, assises, toilettes publiques, etc.

Ce sont ainsi, 6 chemins de traverse qui voient le jour et qui viennent étoffer les parcours mobilitaires doux de la cité périgourdine.

Par ailleurs, les principes d'aménagement de ces chemins de traverse indiquent une circulation apaisée sur ces itinéraires.

En effet, ces chemins de traverse se situent sur des itinéraires évitant les grands axes de circulation, où les mobilités cyclables sont valorisées, où les espaces sont arborés et où la desserte est améliorée. Plus précisément, les principes d'aménagement sont clairs. Par exemple, des assises sont placés tous les 200 mètres en moyenne sur ces parcours avec des bancs qui ont été choisis dans le cadre d'une consultation des usagers. De plus, un autre objectif est de doubler cette adaptation des cheminements piétonniers en faveur des aînés avec la mise en valeur du patrimoine de la ville.



Source : Ville de Périgueux



Visite des chemins de traverse et des aménagements urbains en vélo électrique

Après un repas où les participants ont pu être reçus dans l'enceinte du théâtre « L'Odyssée » de Périgueux, ils ont pu emprunter un mode de transport doux pour parcourir les chemins de traverse et faire le tour de quelques aménagements urbains notables sur le territoire. Ces vélos électriques sont disponibles majoritairement à la location mensuelle, trimestrielle ou annuelle pour les personnes majeures et résidant ou travaillant sur le territoire du Grand Périgueux.

C'est ainsi que les participants ont pu prendre la route et découvrir le futur Parc des Sports de Périgueux, le Parc de la Source et ses aménagements pour favoriser la convivialité, les bancs adaptés pour les aînés, etc.



PROGRAMME AMÉLIA 2

Le programme Amélia 2 est un programme d'aides à l'adaptation du logement lancé dans le cadre du programme « Action Cœur de Ville » sur le territoire du Grand Périgueux. Cette opération de requalification et de rénovation de l'habitat vise à lutter contre la vacance de logements énergivores, non adaptés au vieillissement et au handicap, etc. Grâce à des partenaires financiers engagés que sont l'Etat, l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat et les collectivités locales, ce sont plusieurs millions d'euros qui sont dédiés à ce programme d'aides. Ce dispositif fonctionne de manière incitative et s'adresse aux propriétaires occupants sous conditions de ressources, aux propriétaires bailleurs sous réserve de convention du bien rénové et aux commerçants. Les travaux éligibles concernent l'adaptation du logement au vieillissement et au handicap (jusqu'à 100% du montant des travaux), la mise aux normes des logements (jusqu'à 50% du montant des travaux), la poursuite d'économies d'énergie (jusqu'à 100% du montant des travaux) ou encore l'assainissement individuel (jusqu'à 4,0% du montant des travaux), etc.

L'objectif était de 1455 logements rénovés, adaptés et situés sur les 43 communes de l'agglomération périgourdine en 5 ans. Aujourd'hui, il est largement dépassé avec 1821 logements rénovés en 5 ans. D'un point de vue financier, ce sont 34 millions d'euros de travaux qui ont été réalisés sur le territoire du Grand Périgueux avec un total de 18,3 millions d'euros de subventions accordée, soit environ 54 % du montant total des travaux pris en charge. Par ailleurs, sur certains quartiers prioritaires identifiés par la ville, les aides sont bonifiées. Cette bonification concerne les quartiers : Puy-Saint-Front, Bassin / la Gare / Saint-Martin, et Ilôt de la Cité / rue Wilson / entrée de ville (route de Bergerac - Saint-Georges).



Source : Ville de Périgueux

- Adaptation de la salle de bain
- Aménagement RDC
- Ascenseur
- Assainissement
- Bardage
- Crépis
- Charpente
- Chauffage (radiateur, pompe à chaleur, chaudière, poêle...)
- Chauffe-eau
- Douche
- Élargissement des portes
- Enduits
- Épandage
- Filtre à sable
- Installation compacte en fibre de coco
- Isolation
- Menuiseries
- Micro-station
- Mise aux normes
- Monte escalier
- Panneaux solaires
- Phytoépuration
- Pierres
- Plomberie
- Produits respectueux de l'environnement
- Rampe d'accès
- Réhabilitation
- Rénovation globale
- Toiture
- Ventilation
- Volets
- Volets roulants (...)

VISITE GUIDÉE ET TOURISTIQUE DE LA CITÉ MÉDIÉVALE DE PÉRIGUEUX

En fin de journée, les participants ont été invité à suivre une visite guidée de Périgueux. Celle-ci débuta par la Tour Mataguerre, dernier témoin du rempart médiéval de Périgueux. Puis, elle s'est poursuivie en arpentant les ruelles de la vieille ville.





ACCUEIL À L'HÔTEL DE VILLE

Cette deuxième journée a débuté pour les participants avec une prise de parole de Madame Sandy CHAUVEAU, vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale de Libourne. Celle-ci a remercié d'abord la ville de Périgueux pour l'accueil chaleureux que les participants ont reçu la veille. Puis, Madame CHAUVEAU présenta les volontés et les motivations qui ont poussé la Ville de Libourne à adhérer au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés. Cette dernière s'est engagée en 2019 dans la démarche Ville Amie des Aînés au moment où elle disposait déjà d'une politique très forte en faveur des personnes âgées, notamment en termes de maintien à domicile grâce au CCAS. La démarche VADA commença avec une campagne de lutte contre l'âgisme au cœur de la ville. A ce jour, la ville de Libourne dispose du LABEL « AMI DES AÎNÉS »[®] niveau OR depuis Novembre 2022.

La ville de Libourne est une sous-préfecture du département de la Gironde et siège de la communauté d'agglomération du Libournais. Située dans le Sud-Ouest de la France, elle comptait 24 432 habitants en 2020 selon l'INSEE, avec une proportion significative (29%) de sa population âgée de 60 ans et plus. Libourne a adhéré au RFVAA en 2020 et dispose du LABEL « AMI DES AÎNÉS »[®] niveau OR depuis 2022. La ville est lauréate du programme Action Cœur de Ville.

En outre, Madame CHAUVEAU a présenté aux participants les démarches libournaises dans le cadre des Villes Amies des Aînés, de Ville Inclusive et du programme Action Cœur de Ville.

Elle a évoqué aussi quelques initiatives pour faire de Libourne une « ville active, étudiante, inclusive et engagée » avec notamment une charte de bienveillance des commerçants, la semaine départementale de l'isolement, le renforcement des équipes citoyennes qui œuvrent dans la lutte contre l'isolement ainsi que le conseil des aînés permettant de renforcer la transversalité.

**Intervention de Monsieur Boris CALLEN,
Référént national de Monalisa et Coordinateur
Monalisa Gironde**

Par la suite, les participants ont pu découvrir l'association MONALISA avec la prise de parole de son référént national et coordinateur pour le département de la Gironde, Monsieur Boris CALLEN. Ainsi, il a expliqué la chronologie de la création de MONALISA en passant en revue les chocs qui ont amené les pouvoirs publics à mettre autour de la table la question de l'isolement social. Plus précisément, MONALISA a pour objectif de protéger les liens sociaux des personnes âgées, essentiels à leur vie. Tout au long de son discours, Monsieur CALLEN, a mis en avant l'importance cruciale de la qualité de ces liens sociaux.

**Intervention de Monsieur Raphaël ROGAY,
responsable du Pôle d'Appui aux Politiques
Publiques et aux Territoires du Gérontopôle
Nouvelle-Aquitaine**

L'objectif était de 1455 logements rénovés, adaptés et situés sur les 43 communes de l'agglomération périgourdine en 5 ans. Aujourd'hui, il est largement dépassé avec 1821 logements rénovés en 5 ans. D'un point de vue financier, ce sont 34 millions d'euros de travaux qui ont été réalisés sur le territoire du Grand Périgueux avec un total de 18,3 millions d'euros de subventions accordée, soit environ 54 % du montant total des travaux pris en charge. Par ailleurs, sur certains quartiers prioritaires identifiés par la ville, les aides sont bonifiées. Cette bonification concerne les quartiers : Puy-Saint-Front, Bassin / la Gare / Saint-Martin, et Ilôt de la Cité / rue Wilson / entrée de ville (route de Bergerac - Saint-Georges).

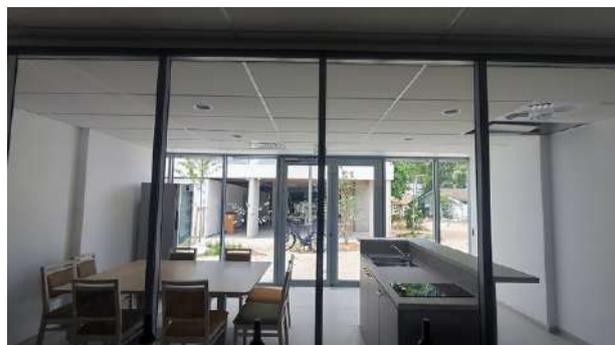
**Rencontres et échanges avec les membres du
Conseil des Aînés**

Après les différentes interventions, l'ensemble des participants a posé leurs questions aux différents intervenants mais aussi aux aînés présents en nombre ce jour-là. Les aînés ont aussi pu poser plusieurs questions aux intervenants sur des sujets les concernant.



PRÉSENTATION ET VISITE D'UNE RÉSIDENCE INCLUSIVE ET OUVERTE SUR LE QUARTIER : LA RÉSIDENCE EDMOND MICHELET

Cette résidence, gérée par le CCAS de Libourne, est le fruit de la réhabilitation d'une ancienne résidence autonomie. C'est aussi un véritable projet de quartier et un lieu de vie partagé. En effet, elle comprend 83 logements ainsi qu'une résidence intergénérationnelle. Ce lieu est aménagé avec du mobilier adapté que ce soit pour se détendre ou pour réaliser une activité physique. La Ville souhaite faire de ce lieu un lieu où tous les aînés peuvent se retrouver pour faire des activités, des loisirs. Aussi, l'accent est porté sur les liens sociaux en mettant à disposition un espace au cœur du réfectoire que les aînés peuvent réserver pour accueillir qui ils souhaitent pour des événements comme des anniversaires, etc. Par ailleurs, cette résidence est desservie via la Bastidette, une navette gratuite, à l'instar des autres modes commun de déplacements libournais. En réalité, cette résidence a été pensée pour communiquer avec les alentours comme avec l'école Myriam Errera ou encore avec des animations autour d'un jardin d'agrément et d'un potager partagé.



Les participants ont pu déjeuner au sein de la résidence autonomie où quelques aînés prenaient leurs premiers repas dans ce tout nouveau bâtiment. Les premiers appartements sont, quant à eux, occupés depuis le 24 Juin 2024.



PRÉSENTATION DES DISPOSITIFS SPORT SANTÉ ET SPORT SUR ORDONNANCE

Après un repas à la résidence Michelet, l'ensemble des participants étaient conviés à la Maison du Sport-Santé de Libourne. Monsieur Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint au Maire délégué au sport, à la sécurité et la prévention, présenta le dispositif Sport-Santé et Sport sur Ordonnance. Dans un premier temps, la ville de Libourne est une des premières en France à accueillir une Maison Sport-Santé, destinée « à accompagner les personnes souhaitant débiter ou reprendre une activité physique et sportive pour leur santé et leur bien-être. » (Libourne 2030, Ville de Libourne). De plus, la politique libournaise en direction du sport-santé s'appuie sur le dispositif « Sport sur Ordonnance » qui vient en complément d'un traitement et qui est bénéfique pour la santé des personnes.

Chaque patient peut donc bénéficier gratuitement, à Libourne, de 2 séances d'1 heure par semaine, pendant 10 mois. L'Adjoint au Maire délégué au sport, à la sécurité et la prévention présenta aussi sa volonté d'avoir des agrès pour le sport-santé au pied des immeubles et au cœur des quartiers.

Proposition au groupe d'une séance de gym douce adaptée animée par une éducatrice APA

Pour donner suite à l'intervention de Monsieur Jean-Louis ARCARAZ, une éducatrice en Activité Physique Adaptée (APA) était présente. Elle a proposé une séance de gym douce aux participants, telle qu'elle pourrait la proposer aux aînés. Le groupe a ainsi pu réaliser différents exercices pour travailler la synchronisation, la précision, l'équilibre, etc.



PRÉSENTATION DU PROJET DE REVITALISATION DU CENTRE-VILLE

Jean-Philippe LE GAL, Adjoint au Maire délégué au projet urbain « Libourne 2025 », à la ville numérique, à l'attractivité économique, à la reconversion des Casernes et à l'habitat Politique de l'aménagement et habitat, a mené les participants sur un des quais de Libourne, le quai d'Amade afin de traiter des différents projets de développement de la ville. Dans un premier temps, il présenta ce qu'était le quai d'Amade avant les nouveaux aménagements. C'était une voie empruntée par les voitures avec un parking longeant cette voie. Aujourd'hui, ce lieu est un espace piétons où chacun peut se retrouver, se détendre et partager des instants conviviaux. Monsieur LE GAL poursuit par un aperçu des volontés de développement de la ville avec de nouveaux aménagements urbains, de nouveaux logements à loyer encadré pour les étudiants, une offre accrue de mobilité et de la nécessité d'une adaptation urbaine aux changements climatiques (végétalisation).



PRÉSENTATION DES DISPOSITIFS LOCAUX D'ACCOMPAGNEMENT À L'ADAPTATION DU LOGEMENT

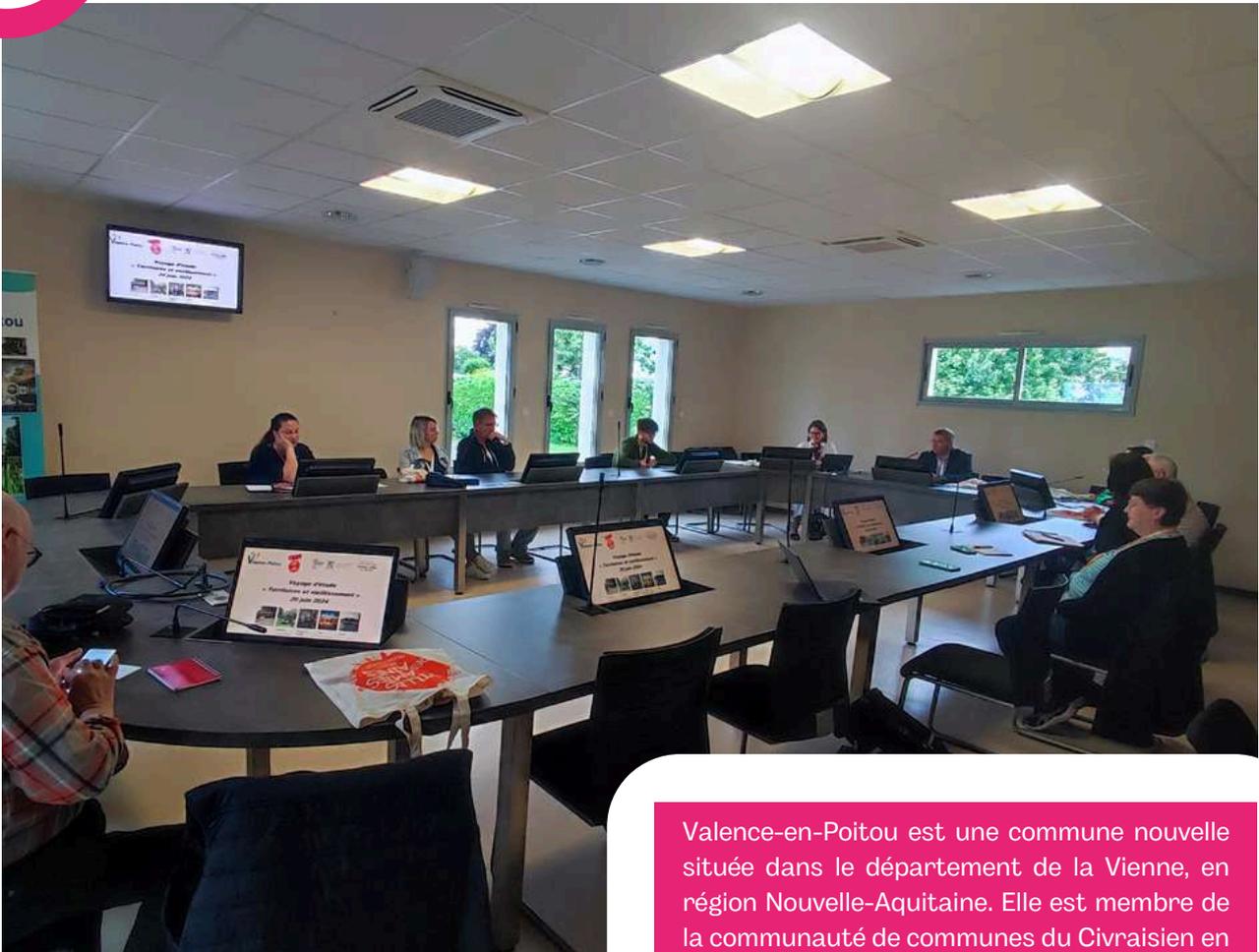
Les participants ont ensuite rejoint la Place Decazes, où se trouvait le camion itinérant de SOLIHA. Ce truck est un véritable outil de prévention mobile sur des marchés, journées organisées, etc. Il permet d'obtenir des informations sur les aides existantes pour adapter son domicile et préparer l'avancée en âge. L'initiative de ce dispositif est née à l'initiative du conseil des aînés avec une demande d'accompagnement de ces aînés par un ergothérapeute pour travailler en amont de l'adaptation du domicile. Au sein de ce camion itinérant, nous pouvons retrouver des objets pratiques du quotidien dans toutes les pièces de la maison et à l'extérieur permettant aux personnes en perte d'autonomie de continuer à vivre chez elles (ouvre-bouteilles, attrape-ceinture, barres d'appui, etc).

Les représentants de SOLIHA ont ainsi pu présenter aux participants l'aide nationale pour financer les travaux d'adaptation des logements pour les personnes en perte d'autonomie : MaPrimAdapt', ainsi que les autres dispositifs locaux d'accompagnement à l'adaptation du logement pour que chacun puisse bien-vivre chez soi.

VISITE DE LA PLACE JOFFRE ET DE SES AMÉNAGEMENTS

En fin de journée, l'ensemble des participants ont visité la place Joffre, nouvellement aménagée en 2023 en vraie une place végétalisée avec des bancs, fontaines et espaces de jeux où toutes les générations peuvent s'y plaire et se rencontrer.





ACCUEIL À LA MAIRIE

Pour ce troisième et dernier jour du voyage d'étude, les participants ont été accueillis par Monsieur Philippe BELLIN, Maire de la commune nouvelle de Valence-en-Poitou, une ville nouvelle depuis 2019, avec 5 communes déléguées : Couhé, Châtillon, Ceaux en Couhé, Vaux, Payré. Tout d'abord, l'ensemble des participants ont pu participer à un tour de table où chacun a pu présenter son poste et ses missions. A la suite de cela, le groupe s'est dirigé vers la salle du conseil, prêtée gracieusement par Communauté de Communes du Civraisien en Poitou, pour une présentation du projet d'habitat inclusif de Valence-en-Poitou et de la démarche Ville Amie des Aînés introduite par ces quelques chiffres : 31,5% de la population est âgée de plus de 60 ans, 18,2% de 60 à 75 ans, et enfin 13,3% de + de 75 ans.

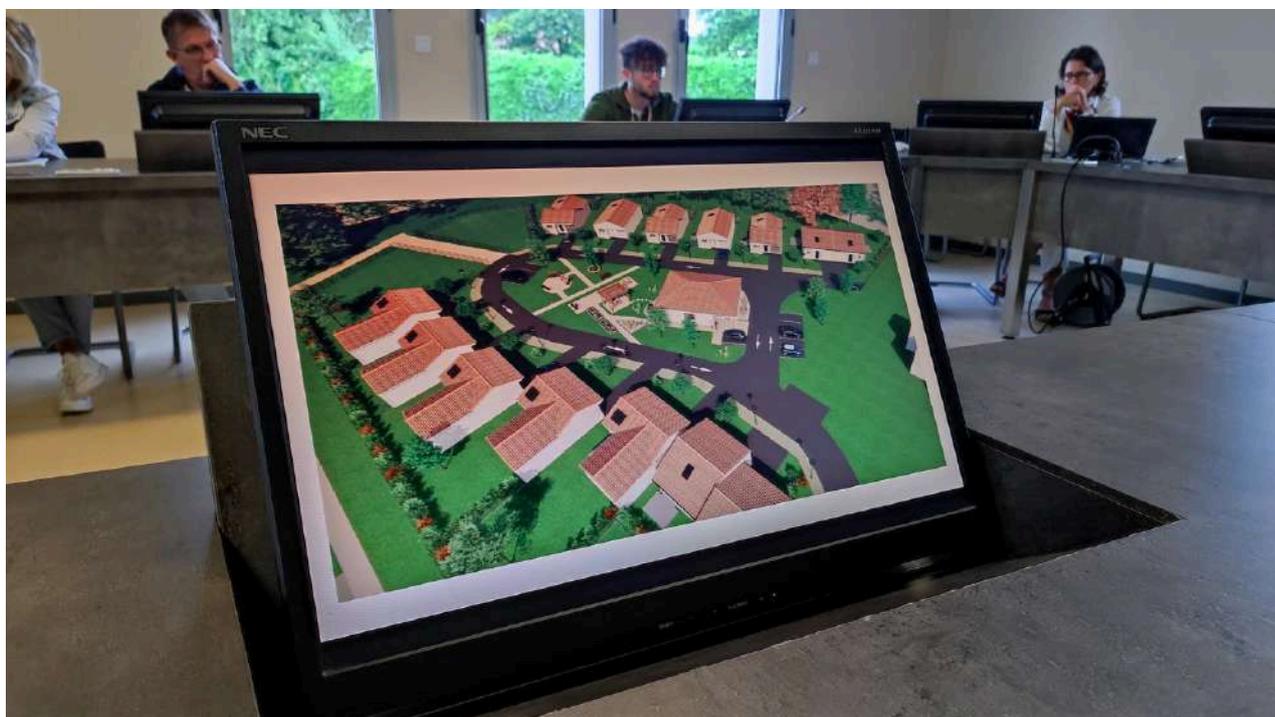
Valence-en-Poitou est une commune nouvelle située dans le département de la Vienne, en région Nouvelle-Aquitaine. Elle est membre de la communauté de communes du Civraisien en Poitou. Créée le 1er janvier 2019 par la fusion des communes de Ceaux-en-Couhé, Châtillon, Couhé, Payré et Vaux-en-Couhé, elle comptait 4 412 habitants en 2020 selon l'INSEE, avec plus de 31% de sa population âgée de 60 ans et plus. Valence-en-Poitou a adhéré au RFVAA en 2022 et est en route vers le LABEL « AMI DES AÎNÉS »[®]. La commune est lauréate du programme Petites villes de demain.

PRÉSENTATION DU PROJET PHARE : LE VILLAGE INCLUSIF EN PARTENARIAT AVEC HABITAT DE LA VIENNE

Ce projet est celui d'un village inclusif pour aînés autonomes qui illustre l'approche transversale du vieillissement à Valence-en-Poitou en agissant sur l'habitat, la mobilité, les services, le lien social et l'inclusion. Après la présentation d'un plan du village inclusif, le groupe a pu constater qu'au cœur du village se trouverait une maison commune multigénérationnelle. Au cœur de cette salle, se trouvera une salle d'activités, un espace média, 2 bureaux, une buanderie, 2 WC, un local vélo ainsi qu'un cellier et des espaces de rangement. Ce projet d'habitat participatif est né de l'initiative citoyenne de 2010, avec un nouveau souffle apporté par l'équipe municipale en 2020. Il avait pour objectif de créer une douzaine de maisons en partenariat avec Habitat de la Vienne, ainsi qu'une salle multigénérationnelle partagée portée par la commune. La finalité étant de permettre aux aînés de rester à domicile le plus longtemps possible. Pour ce projet, la commune a identifié l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Bien vieillir » qui a été lancé par l'Etat et porté par l'ANCT, grâce à un travail de veille.

La commune s'est donc rapidement mobilisée et a candidaté sur la première vague de l'AMI « Bien Vieillir » dans les Petites Villes de Demain en décembre 2021. C'est grâce à l'inspiration de la démarche transversale VADA que la commune a su se démarquer. La Direction Départementale des Territoires de la Vienne a apporté un appui. Les services de la DDT avaient un avis à rendre et un ajustement a ensuite été opéré sur les points faibles du projet avec un appui en parallèle de urbanistes et paysagers conseils de l'Etat.

Pour résultat, Valence-en-Poitou et son projet de village inclusif fut le premier lauréat de l'AMI « Bien Vieillir » sur le département de la Vienne en Janvier 2022 et a par la suite reçu un courrier de la préfecture les amenant à adhérer au RFVAA.



En résumé, il y'a eu un réel soutien de l'État et un fléchage ensuite, vers le RFVAA. Après avoir été déclarée lauréate de l'AMI « Bien Vieillir », la commune s'est rapidement mise au travail avec les bureaux d'études. De plus, la banque des territoires a pris contact avec la commune pour lui faire préciser ses besoins en ingénierie. Il y'a eu une sécurisation du montage juridique, technique et financier envisagé par la commune. Celui-ci a été réquisitionné, structuré, approfondi et articulé avec le référentiel du label VADA. Plus précisément, ce projet est celui de 14 logements sociaux, 10 T3 et 4 T2 jumelés et 3 terrains viabilisés libres de tout constructeur. De plus, une maison partagée multigénérationnelle sera au centre des habitations, qui centralisera une offre d'animations, d'informations et de services pour toutes les personnes âgées du territoire. La maison multigénérationnelle a pour ambition de devenir la porte d'entrée du bien vieillir sur le bassin de vie de Valence-en-Poitou.

Par ailleurs, la commune a souhaité expérimenter le lancement de son propre AMI.

Ils ont sélectionné un opérateur pour co-élaborer, coordonner et animer une politique de l'âge préfiguratrice durant la construction du village. De plus, au cœur de ce village, il sera possible de retrouver un programme d'animations hebdomadaires, de découvrir de nouvelles possibilités de mobilités mais aussi de mettre en place d'une conciergerie rurale en tenant compte des acteurs économiques du territoire. Ainsi, l'ensemble du travail réalisé par Madame POUVREAU et Madame DE CHERISEY, Cheffe de projet "Bien vieillir", a permis un bon financement du projet, tant sur l'ingénierie que sur l'investissement et sur le fonctionnement avec le Fonds d'Appui pour des Territoires Innovants Séniors, le Département de la Vienne, la CNSA, la Région, la CARSAT, l'Etat et la MSA.



■ PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHÉ VILLES AMIE DES AÎNÉS

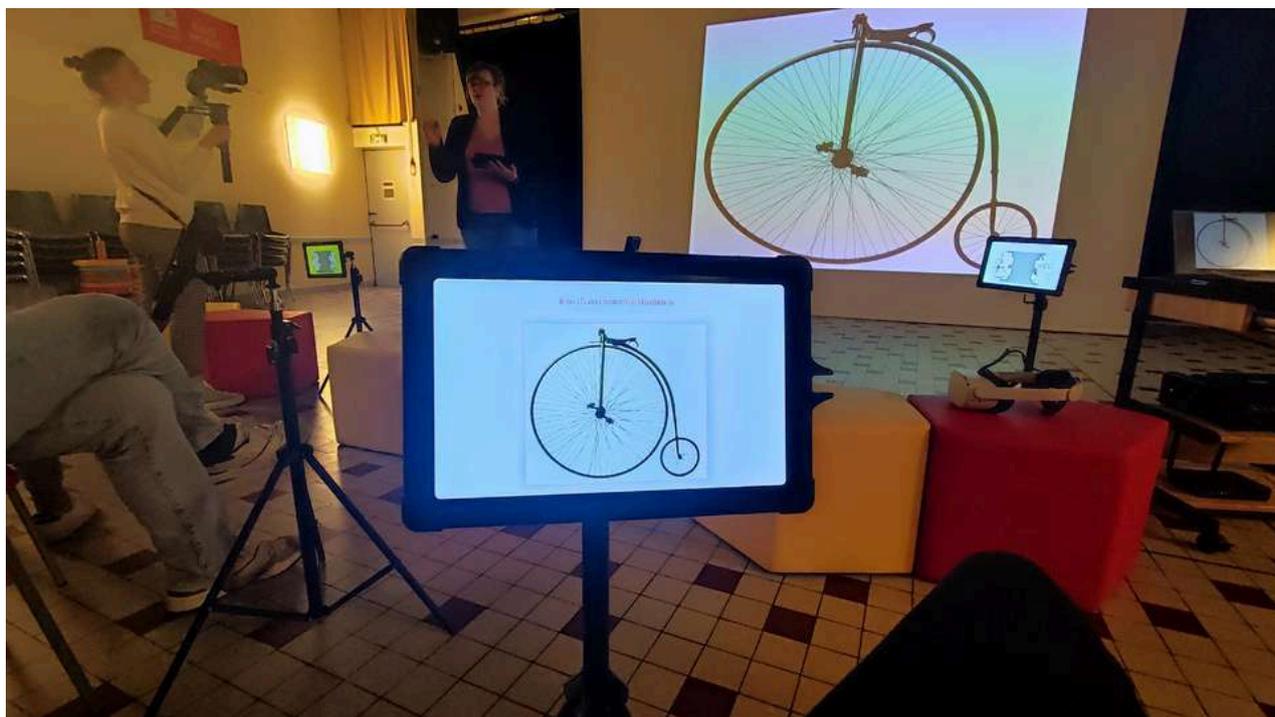
Pour faire écho à l'intervention de Madame POUVREAU, Madame Laurence DE CHERISEY a présenté à l'ensemble des participants la démarche Ville Amie des Aînés à Valence-en-Poitou. L'adhésion de la commune au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés en Mars 2022 a structuré la démarche. A ce jour, Valence-en-Poitou est EN ROUTE VERS LABEL « AMI DES AÎNÉS »[®]. De fait, un diagnostic participatif et un recueil de l'expertise d'usage des aînés a été réalisé en 2023. Un état des lieux a aussi été réalisé en amont. Désormais, la ville va réaliser des ateliers pour concevoir les actions à mettre en place.

L'enjeu est de créer des espaces participatifs qui favorisent l'expression de la parole des aînés tout en incluant des jeunes, et un ou plusieurs habitants de moins de 65 ans pour décentrer et libérer la parole des aînés en misant sur le visuel et sur le jeu. L'objectif visé par la commune est d'obtenir le LABEL « AMI DES AÎNÉS »[®] d'ici 2025 après la co-élaboration et la validation du plan d'actions.

■ PRÉSENTATION ET VISITE DE LA MICRO-FOLIE

Inspirée des Folies du Parc de la Villette, la Micro-Folie est un dispositif au service d'un projet culturel global porté par le Ministère de la Culture et de la Communication et coordonné par l'Etablissement public du Parc de la Grande Halle de la Villette. Ce musée numérique permet donc de découvrir, à côté de chez soi, les trésors des plus grandes institutions nationales et de toutes les institutions partenaires.

Les participants ont donc pu découvrir la Micro-Folie de Valence-en-Poitou. Celle-ci est installée à l'espace média de la ville mais elle est mobile et peut donc se déplacer dans les écoles, centres de loisirs, EHPAD, résidences autonomes, etc.

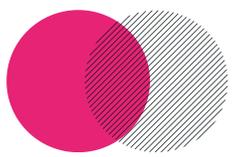


VISITE DU CŒUR DE BOURG SOUS LE PRISME DU PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN

Pour clore ce voyage d'étude, l'ensemble des participants se sont rendus dans le bourg de la commune déléguée de Couhé, pour une visite du cœur de bourg sous le prisme du programme Petites Villes de Demain. Les orientations stratégiques de Valence-en-Poitou sont axées sur 3 points, « Rendre le cœur de bourg plus intense, attractif et évident pour l'ensemble des habitants de Valence-en-Poitou.

Mieux connecter les espaces de vie et mieux identifier le cœur de bourg. Mieux accueillir dans un centre-bourg végétalisé, plaisant et animé. ». Dans le contexte de vieillissement de la population de Valence-en-Poitou, la ville souhaite mettre en place territorialement une politique du « bien-vieillir » tout en pérennisant l'offre de services de santé. Le prochain village inclusif en est le reflet.





VOYAGE D'ÉTUDE

TERRITOIRES & VIEILLISSEMENT